

SAINT-HILAIRE-DE-BRENS

Bulletin municipal

2024





Édito

C'est toujours un plaisir de découvrir le bulletin que nous a concocté la commission communication que je félicite chaleureusement.

Vous y découvrirez toutes les informations utiles ainsi qu'un sujet très détaillé sur les origines de nos noms de rues ou de quartiers.

A travers cet édito, je veux remercier les employés qui travaillent pour la commune, les associations qui la rendent agréable à vivre et le conseil municipal qui la gère.

Cette année fut une année plutôt calme en termes d'investissement.

Nous avons finalisé la rénovation de l'espace Jean Bouise en Juin. Cependant, nous y avons un phénomène de résonance qui n'existe pas avant les travaux. Nous allons donc nous affirer à régler ces désagréments.

Actuellement, vous vous êtes rendu compte que les rues et les routes de votre commune ainsi que celles des villages alentours sont souvent en travaux.

Hier, nous enfouissions la fibre optique, aujourd'hui la ligne haute tension, demain, ce sera la canalisation d'eau qui sera changée et le réseau d'eau pluviale qui sera créé.

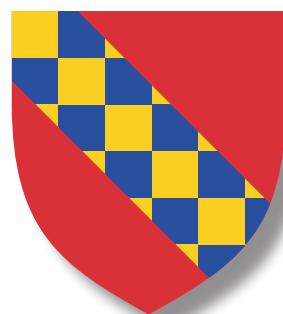
Une fois tous ces ouvrages exécutés, nous referons

l'asphalte. Ceci se fera au cours de l'année 2025, avec, nous l'espérons, un démarrage en 2024.

C'est également cette année que nous étudierons la rénovation du bâtiment de la mairie et de l'ancienne salle des fêtes attenante avec des travaux qui débuteront en 2025.

Comme vous le voyez, les projets et les volontés ne manquent pas pour faire de Saint Hilaire de Brens, un village où il fait toujours bon vivre.

Cordialement
Laurent GUILLET



Numéros utiles

Pompiers	18 / 112
Gendarmerie	17 / 04 74 90 40 17
SAMU	15
Centre antipoison Lyon	04 72 11 69 11
Grenoble	04 76 76 56 46
Hôpital Pierre Oudot (Bourgoin-Jallieu)	04 69 15 70 00
Urgences	04 69 15 72 14
Clinique Saint-Vincent de Paul (Bourgoin-Jallieu)	04 74 43 60 60
Services publics :	
EDF dépannage	0810 333 338
Allô Service public	39 39
Syndicat des Eaux de la plaine des collines du Catelan	04 74 92 47 62
Déchetterie Saint-Chef	04 74 92 58 68
C.I.S.H (Centre de loisirs Salagnon)	04 35 05 04 14
Communauté de communes des Balcons du Dauphiné	04 74 80 23 30
Service urbanisme	04 74 90 39 19
Santé :	
Médecins 24/24 (Bourgoin-Jallieu)	04 74 93 29 32
Cabinet de permanences médicales du Médipôle (maison des consultants)	04 74 93 94 95
SOS Kiné respi	04 74 93 02 00
Trept :	
Docteur Manificat Bénédicte	04 74 36 71 12
Docteur Sirioud Sere	04 74 36 71 12
Docteur Chevalier Yoann	04 74 36 71 12
Docteur Abbabie Bénédicte	04 74 96 71 25
Ostéopathe :	
Passeron Nadège	04 74 92 57 30
Clément Didion	07 86 21 42 24
Orthophoniste :	
Jordan Magan	06 77 94 51 29
Ergothérapeute :	
Goulamhoussen Marie-Catherine	06 95 15 45 85
Masseurs-Kinésithérapeutes :	
Kieffer Sophie	06 88 16 15 86
Batard Christophe	06 84 80 97 67
Prestal Jean-Baptiste	06 46 04 10 69
Duquenne Nora	04 74 18 70 64
Marionneau Sandrine	04 37 05 13 45
Diéticienne :	
Matichard Fanny	06 77 11 42 18
Cabinet infirmières	04 74 92 83 97
Taxi	04 74 18 13 18
Taxi Éric (Trept)	06 73 68 86 24

Sommaire

Edito	2
Numéros utiles	3
Les rues et lieux-dits Saint-Hilaire-de-Brens	4
Finances 2023	5
Urbanisme	6/7
Mes démarches à portée de clic	8
La commission aux affaires sociales	9
Les rues et lieux-dits Saint-hilaire-de-Brens (suite)	10
L'école de Saint-Hilaire-de-Brens	11
L'école de Vénérieu	12/13
Etat civil	14
Calendrier des Fêtes 2024	15
Les rues et lieux-dits Saint-hilaire-de-Brens (suite)	16/17
Frigo livres	18
Laetitia photographe	18
ACCA	19
Association Gym St hilaire	20
Omshantiyoga	20
Foot Vétérans	21
Mont Bel Air Animation	22/23
P'ti Brens	24
Sou des écoles	25
Bibliothèque Intercommunale	26
Paroisse Saint François d'Assise	27
Lo Parvi	28
Parfer	29
Syclum	30/31
Atlas de la biodiversité	32/34
Le coin des enfants	35
Les Balcons du Dauphiné	36/37
Tout en images	38/39

Les rues et lieux-dits SAINT-HILAIRE-DE-BRENS

- BARMETTE
- BILLEROS
- BLON
- CELIN
- CHARMIEUX
- IMPASSE COTE DE REMONDIERE
- COTE DU BRAS
- COTE DU LAC
- ROUTE DE CREMIEU
- ROUTE DES FOURS A CHAUX
- CHEMIN DE FROIDE FONTAINE
- CHEMIN DE LA CRYPTE
- RUE DE LA MAIRIE
- IMPASSE DE LA MEUNIERE
- CHEMIN DE LA MIRAL
- RUE DE LA TOUR SAINT BENOIT
- PLACE DE L'EGLISE
- CHEMIN DE MALATRAI
- IMPASSE DE MANISSIEU
- ROUTE DE MORAS
- ROUTE DE MURY
- CHEMIN DE SACCANOUX
- CHEMIN DE SANTALÉ
- IMPASSE DES CARRIÈRES
- RUE DES ÉCOLES
- ROUTE DES VIDIAUX
- CHEMIN DE TRIBUT
- ROUTE DE VENÉRIEU
- IMPASSE DU COEUR
- ROUTE DU MERLET
- ROUTE DU MOLARET
- ROUTE DU MONT
- CHEMIN DU MONT PLAISANT
- IMPASSE DU SUET
- CHEMIN DU TONKIN
- FILLE BERGÈRE
- FROMENTAI
- GRAND MARAIS
- GRON DE LERPY
- LA BANTUA
- LE COEUR
- LA COMBE
- LA COTE
- LA COTE DE REMONDIERE
- LA MIRAL
- LA POMELLE
- LE BESSAY
- LE BESSAY EST
- IMPASSE LE CLOS DU PLAISANT
- LE CROZAT
- LE LEMPS
- IMPASSE LE MOLARD DU PLAISANT
- LE MOLLARD DE BANGE
- LE PIARDON
- LES NOIRETTES ET VIRIDEL
- LES PLAGNES
- LES RIVOIRES
- LES ROUTES
- LES SÉTIVES
- LE VILLAGE
- MERLET
- MOLARD DU PLAISANT
- MOLARET
- MONT PLAISANT
- MURY
- PRÉ DE GRIER
- PREILLES
- SACCANOUX
- IMPASSE SAINT VINCENT
- TERRE DE BANGE
- TERRE DE BRAS
- TERRE DE MURIL
- TRIBUT
- VIDIAUX

Rues, quartiers, lieux-dits de Saint Hilaire...d'où viennent leurs noms ?

La toponymie est une discipline linguistique qui étudie les toponymes, c'est-à-dire les noms propres désignant un lieu.

Le domaine de la toponymie est vaste. Cette science étudie en effet les noms de lieux habités (villes, bourgs, villages, hameaux et écarts) ou non habités (lieux-dits), mais aussi les noms liés au relief, aux rivières et aux voies de communication (routes, rues).

Elle renvoie donc également de façon importante à l'histoire et à la géographie, mais aussi à la sociologie, à l'anthropologie, à l'archéologie et à la géopolitique.

Ainsi, de nombreux espaces urbanisés au cours des siècles portent les noms des paysages qui les ont précédés.

Au sein de la toponymie, il existe plusieurs domaines dont :

- l'hydronymie : qui étudie les toponymes liés aux noms de cours d'eau.
- l'anthropotoponymie : les toponymes liés à un nom de personne ou à une activité humaine.
- la phytotoponymie : les toponymes liés à la présence d'un végétal.
- l'oronymie : les noms de montagne et plus généralement de relief du terrain.
- l'hagonymie : les noms liés à un nom de saint.
- L'odonymie qui désigne un nom de rue, d'une place ou d'une route.

Vous verrez au fil des pages 9, 14 et 15 quelques toponymes de notre village. Toutes les recherches n'ont pas été fructueuses mais vous trouverez quelques réponses à ce sujet.

Tous au long de votre bulletin retrouvez les élus de votre commune accompagnés des anciennes cartes de leur quartier.

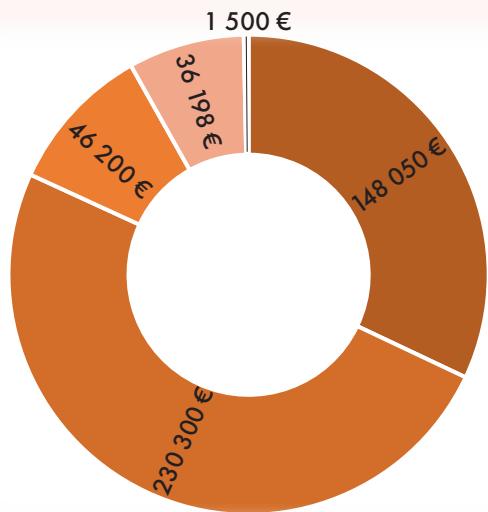


Finances 2023

Dépenses

• Charges à caractère général	148 050 €
• Charges de personnel	230 300 €
• Charges de gestion courante	46 200 €
• Attribution de compensation versée à la Communauté de Communes	36 198 €
• Charges Financières	1 500 €

Total : 462 248 €



Recettes

• Impôts et taxes	216 799 €
• Attribution de compensation versée par la Communauté de Communes	41 026 €
• Dotations et participations	154 520 €
• Produits de services	99 285 €
• Atténuation de charges	49 000 €
• Autres produits	29 157 €

Total : 589 787 €



Excédent de fonctionnement de 127 539 €



Urbanisme

Déposer vos demandes d'urbanisme en ligne

Chaque usager peut déposer ses demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, d'aménager, déclaration préalable, certificats d'urbanisme...) gratuitement en ligne.

Connectez-vous au site <https://sve.sirap.fr> et choisissez votre commune puis laissez-vous guider.... Au préalable, préparer tous les documents à joindre à votre dépôt : plan cadastral, plans de masse et de coupe, photographies...

Permis de construire

Numéros	Nom & adresse	Objet	Date & décision
PC0383922310002	SAS DOMAINE DES PLAGNES 1097 Route des Vidiaux - LES PLAGNES	Construction d'une orangeraie dite démontable ERP	22/03/2023 Refus
PC0383922310003	RAULET Grégory Lotissement La Miral	Maison individuelle de plain pied	04/07/2023 Accord avec prescriptions
PC0383922310004	SAS DOMAINE DES PLAGNES 1097 Route des Vidiaux - LES PLAGNES	Demande de permis de construire précaire pour une durée de 5 ans d'une orangeraie ERP	16/11/2023 Refus

Permis de construire modificatif

Numéros	Nom & adresse	Objet	Date & décision
PC0383922310001	CORTELLA MATHON Julie et Ophélie Impasse St Vincent	Maison de plain pied de 92.03m ²	11/04/2023 Accord avec prescriptions
PC0383922310005	MERLE Régine 113 ROUTE DE MURY	Aménagement grange en habitation et modifications façade	
PC0383922310006	SAS DOMAINE DES PLAGNES 1097 Route des Vidiaux - LES PLAGNES	Rénovation et aménagement d'un logement existant et création d'un logement supplémentaire	20/01/2024 Accord avec prescriptions
PC0383922210004M01	DURIEUX Maryline ET CHILLET Anthony 57 IMPASSE LE CLOS DU PLAISANT	Annulation de la partie extension de la maison	20/01/2024 Accord avec prescriptions

Permis d'aménager

Numéros	Nom & adresse	Objet	Date & décision
PA0383922210001 M01	MGA 73 18 IMPASSE SAINT VINCENT	Modifications plan réseaux PC8	13/02/2023 Accord avec prescriptions

Déclaration préalables

Numéros	Nom	Adresse	Objet	Date & décision
DP0383922310001	GALTIER Ghislaine	241 Chemin du Tonkin	Création d'ouvertures en façade et changement des menuiseries extérieures	02/02/2023 Accord avec prescriptions
DP0383922310002	POULAIN Michel	1071 Route du Merlet	Construction d'un abri de jardin en bois toit bardeau canadien de 4.70x3.37	02/02/2023 Accord avec prescriptions
DP0383922310003	EVYNERGIE	1097 Route des Vidiaux	Installation de 12 panneaux photovoltaïques d'une surface de 28m ² surimposés à la toiture	Annulation du projet
DP0383922310004	ARC EN CIEL RECYCLAGE 3330349730002	LES PLAGNES ZA de Courne	Clôture	14/02/2023 Accord avec prescriptions
DP0383922310005	GERVASONI Charles	102 Chemin froide fontaine	Installation d'une centrale photovoltaïque en surimposition de toiture d'une surface de 29m ²	14/02/2023 Accord avec prescriptions
DP0383922310006	KAWATT	1097 Route des Vidiaux	Installation de panneaux photovoltaïques	Annulation du projet
DP0383922310007	ENEDIS DIRECTION REGIONALE ALPES	Route de Mury	Poste de distribution électrique	23/02/2023 Accord avec prescriptions
DP0383922310008	ENEDIS DIRECTION REGIONALE ALPES	Route des Vidiaux	Poste de distribution électrique	23/02/2023 Accord avec prescriptions
DP0383922310009	ENEDIS DIRECTION REGIONALE ALPES	Chemin du Molaret	Poste de distribution électrique	23/02/2023 Accord avec prescriptions
DP0383922310010	ENEDIS DIRECTION REGIONALE ALPES	Route de Moras	Poste de distribution électrique	23/02/2023 Accord avec prescriptions
DP0383922310011	MATHIEU Roland	101 Rue des écoles	Création d'un auvent ouvert adossé à la maison	23/02/2023 Accord avec prescriptions
DP0383922310012	MERCIER Laurent	102 Route de Mury	Installation photovoltaïque	25/04/2023 Refus
DP0383922310013	DESCHAMPS Denis	121 Rue de la Mairie	Isolation extérieure/ Changement des menuiseries	25/04/2023 Accord avec prescriptions
DP0383922310014	BIETTRON Anthony	18 Impasse St Vincent	Nouvelle fenêtre et installation pompe à chaleur	11/05/2023 Accord avec prescriptions
DP0383922310015	RICHERD Raymond	12 Impasse de Manissieu	Changement de portillon	23/05/2023 Accord avec prescriptions
DP0383922310016	FURGALA Jean-Marc	63 Chemin de Malatrai	Réfection d'un mur de clôture	06/06/2023 Accord avec prescriptions
DP0383922310018	FROQUAIS Guillaume	132 Route du Mont	Création d'une pergola	26/06/2023 Accord avec prescriptions
DP0383922310017	PHOTON ENERGIE	268 Chemin de la Miral	Installation panneaux photovoltaïques	05/07/2023 Accord avec prescriptions
DP0383922310019	MERCIER Laurent	102 Route de Mury	Installation photovoltaïque	19/08/2023 Accord avec prescriptions
DP0383922310020	DA CRUZ Jordan	68 Route de Mury	Modifications façades + transformation porte de garage	05/09/2023 Accord avec prescriptions
DP0383922310021	SITARS Stephane	37 Impasse Saint Vincent	Rénovation abri en pierres (toiture et murs)	05/09/2023 Accord avec prescriptions
DP0383922310022	DOUBLE Christopher	155 Route de Vénérieu	Remplacement toiture + pose 1 velux - Changement des fenêtres- rénovation du balcon	20/09/2023 Accord avec prescriptions
DP0383922310023	RELAVE Jean-Pierre	130 Route de Mury	Construction d'une piscine de 4m x 10m	27/10/2023 Accord avec prescriptions
DP0383922310024	PERONNET Jérôme	178 Rue de la Tour Saint Benoit	Construction d'une pergola	27/10/2023 Accord avec prescriptions
DP0383922310025	MJ ENERGIES ENR DEVELOPPEMENT	298 Route de Mury	Installation panneaux photovoltaïques	27/10/2023 Accord avec prescriptions
DP0383922310026	BOUVET François-Xavier	231 Rue de la Mairie	Construction d'un carport	Rejet tacite
DP0383922310027	LAFON Annabelle	255 Rue de la Tour Saint Benoit	changement baies	14/12/2023 Accord avec prescriptions
DP0383922310028	DURIEUX Maryline	57 Impasse du clos du Plaisant	extension de la maison de 18m ²	13/01/2024 Accord avec prescriptions
DP0383922310029	CARRIER Jason et JANVIER Floriane	2 Route du Mont	rénhabilitation d'un bâti avec création d'ouvertures	12/12/2023 Accord avec prescriptions
DP0383922310031	MOLLARET Christian	43 Chemin de la Miral	Rénovation toiture : changement tuiles et suppression de la cheminée	06/01/2024 Accord avec prescriptions
DP0383922310030	MOLLARET Christian	43 Chemin de la Miral	Changement des tuiles et création de 5 fenêtres de toiture	06/01/2024 Accord avec prescriptions

Mes démarches à portée de clic

Première étape pour tous les documents :

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle gouv.fr
- Je vais sur le site de L'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants France Connect
- Pour faciliter mes démarches permis de conduire ou certificat d'immatriculation, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile.



Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place.

Je le trouve sur : <https://immatriculation.gouv.fr>, rubrique «services associés» puis où «immatriculer mon véhicule».

- Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne.

Il me permet d'imprimer et de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.

Carte d'identité

Je peux faire ma pré-démarche en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barre qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je déclare auprès de la police ou de la gendarmerie.
En cas de perte, je la déclare en ligne.

Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande..

Je reçois mon permis à domicile.



Passeport

Je peux faire ma pré-démarche en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barre qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site : <https://timbres.impots.gouv.fr>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour : Un duplicata
Un changement d'adresse
Une cession de véhicule
Autre motif

Je fais ma demande en ligne : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de ma demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler. Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre au vendeur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.





La commission Affaires Sociales

Notre commission a œuvré afin de continuer à satisfaire les plus jeunes et nos ainés.

Nos ainés auront bénéficié pour celles et ceux qui n'ont pas fait le choix du colis de fin d'année, du traditionnel repas de Noël au restaurant « le bois Joli ». Cette année, nous étions près d'une quarantaine pour ces retrouvailles du 5 décembre. La crise sanitaire étant passé, le tirage des rois des ainés a été programmé pour janvier et nous souhaitons remettre en place les après-midis des ainés.

Les collégiens de la commune, grâce à une sortie conjointe avec le CCAS de St Chef, ont pu participer à une sortie au Parc Walibi, le mercredi 5 juillet. Ce sont 14 collégiens de notre commune qui ont pu profiter de cette journée avec d'autres adolescents de villages voisins. La commune de St Hilaire n'a pas participé en 2023 à la sortie Halloween pour 2 raisons : le peu de participants pour la même date en 2022 (seulement 6 enfants) et la difficulté à trouver des parents accompagnateurs (ce sont les membres de la commission affaires sociales qui accompagnent systématiquement les enfants)

En 2024, la date de la sortie à Walibi est programmée le mercredi 3 juillet sous réserve de parents accompagnateurs. Pour ces sorties, la commune finance le transport en bus au départ du collège de St Chef; le tarif de l'entrée au parc est à la charge des parents.

Il est rappelé que Mesdames Gisèle GUICHERD et Agnès MOREL sont nos déléguées « Téléalarme » (Vous pouvez les contacter par le biais de la mairie).



Les rues et lieux dits SAINT-HILAIRE-DE-BRENS

L'oronymie :

Les villages médiévaux ont souvent été bâties sur des hauteurs; d'où le très grand nombre de toponymes comportant le mot mont, parfois seul : « le Mont », le plus souvent en composition avec un adjectif tel que « Le Mont Plesant » devenu « le Mont Plaisant ». On trouve aussi des dérivés du « Mont » tel que « le Molaret » (du franco-provençal « molaris ») qui signifie élévation, butte ou colline, mais aussi « le molland du plaisant »

Toujours dans la catégorie des noms de lieu en lien avec le relief : le quartier du « Blon » ou « blond », nom d'origine gauloise. Comme il arrivait parfois, suite à une mutation du R en L : « Bron » devenu « Blon » qui signifie « mamelon » qu'on situait souvent à proximité des marais... « Les Plagnes » -ex « le Plaigne » ce lieu-dit renvoie à un plateau ou lieu plat.

Quant aux « Vidiaux », ce nom signifie une bande de terre (ici, c'est la route qui porte le même nom)

A Saint Hilaire, nous trouvons également « la côte remondière » (domaine de Rémond), « la côte du bras », « la côte du lac », « la côte », « Les sétives » et « Barmette » : Dérivé de balme, qui signifie petit talus, petit coteau, mais également « Le bessay » : de la racine « besse » désignant un terrain en pente.

Tous ces noms de lieux nous rappellent que notre village est en situation en hauteur...

S'il y a des sommets, il y a aussi des vallées telles que « la combe » et « le crozat » qui signifie creux ou fossé.

Sur les anciennes cartes de Cassini, les rues des écoles et de la tour St Benoit n'existaient pas : ce quartier était appelé « la ville ». Le mot « ville » a ici le sens latin de domaine rural ou celui d'agglomération. Ces deux rues ainsi que la rue de la mairie sont des appellations récentes données lors de la dénomination et numérotation des habitations de la commune en 2004.

« Le chemin de Malatrait » vient de Malatra qui signifierait mauvaise route dans le sens d'impasse. Ce qui était le cas à l'origine : ce chemin était un cul-de-sac avant de rejoindre « l'impasse de La Miral ». Quant à « La miral » : du latin mirari, regarder, admirer. C'est un lieu avec un beau point de vue...

« Route de Mury » signifie la route derrière les murs. Il dérive du mot "mur", se référant à une personne vivant près d'un mur. Dans ce contexte, le nom pourrait avoir une origine topographique, désignant une personne habitant près d'une enceinte fortifiée (la maison forte de Mont-Plaisant)

La phytponymie :

D'autres lieux ont été nommés en fonction de la végétation, forêts ou bois, champs cultivés, prés, landes.

Ainsi, on trouve des lieux en lien avec l'arbre ou la plante qui y poussait :

- « Les rivoires » : c'est un toponyme assez répandu dans la région Rhône-Alpes. Il désigne un bois de chênes, et vient du latin robur (= chêne) suivi du suffixe -ari
- « Charmieux » : lieu où se trouvent des charmes
- « les noirettes » : les jeunes noyers
- « Preilles » : broussailles
- Les chemins des violettes

A Saint Hilaire, nous trouvons également quelques zoonymes (noms en lien avec la faune) tel que « le merlet ».



L'école de Saint-Hilaire-de-Brens

L'année scolaire 2023/2024 a vu un grand renouvellement de l'équipe maternelle.

Suite au départ en retraite de Mme Brenac et au départ de Mme Perrissez, l'école a accueilli deux nouvelles enseignantes : Isabelle Fenouillet en petite- moyenne section, et Amandine Pelletier en grande section. La troisième classe de petits-moyens est toujours assurée par Chrystelle Poulain-Couard qui assure également la direction de l'école. La décharge de direction est assurée une fois par mois par Sylvia Legendre. Il y avait 70 élèves à l'école à la rentrée de septembre 2023 : 27 en petite section, 19 en moyenne section et 24 en grande section.

Les enseignantes sont épaulées par deux ATSEM, Catherine Arbin-Donjon et Isabelle Deschamps, qui officient depuis de nombreuses années à l'école.

Le courseton s'est déroulé le 12 octobre 2023 sur le parking derrière l'école. Vu les conditions météo exceptionnelles, la plupart des entraînements ont eu lieu en extérieur. De nombreux parents sont venus encourager les petits sportifs. Le marché de Noël organisé par le Sou des Ecoles s'est tenu le 9 décembre 2023 à l'espace fille Bergère. Les objets fabriqués par les élèves de Vénérieu et St Hilaire de Brens ont connu un grand succès auprès des familles.

Un spectacle intitulé «La p'tite tournée» a été offert à nos 70 élèves le 12 décembre. Il s'inscrivait dans les projets financés par la Communauté de communes des Balcons du Dauphiné. Ce temps d'échange musical sur le thème de l'environnement a beaucoup plu aux élèves.

Un grand projet regroupant les écoles de Vénérieu, Saint Hilaire de Brens mais aussi Moras a vu le jour en février. Cette semaine musicale a permis aux élèves des trois écoles de découvrir le gamelan, un instrument de musique traditionnel en métal et/ou bambou, originaire de l'île de Bali, située à 14 000 kms de notre région.

Cet instrument de taille impressionnante est composé essentiellement de percussions : métallophones (bronze ou fer), cymbales, gongs, tambours divers. Un exemplaire venu du conservatoire de Voiron a été installé dans l'espace « Fille Bergère » de St Hilaire en partenariat avec l'association Mont Bel Air animation. Les élèves ont été encadrés par un intervenant spécialisé pour découvrir les rythmes et les sonorités de cet instrument.

Les élèves de l'école bénéficieront d'une intervention «nature», financée par la Communauté de Communes, au printemps. A cette occasion, ils iront marcher dans le village, accompagnés d'un intervenant spécialisé qui leur fera observer la faune et la flore.

Un projet sportif est à l'étude, sans doute autour du tennis comme l'année dernière, avec intervention d'un moniteur diplômé.

Enfin, les élèves travailleront sur le thème des animaux, avec pour projet la visite d'une ferme pédagogique ou d'un parc animalier en mai ou juin 2024.



L'école de Vénérieu

Les classes de l'école de Vénérieu sont composées pour cette année scolaire 2023/2024 de :

- 23 CP avec Séverine VAYSSAT
- 25 CE1/CE2 avec Véronique ESPINOSA
- 23 CE2/CM1 avec Aurélie PHILIBERT et Marjolaine VIALADE
- 25 CM1/CM2 avec Julien BAUP et Marjolaine VIALADE
- Emilie DOMAIGNE et Sylvie DURAND (AESH)

Projets Pour l'année scolaire 2023/2024

Les Accueillantes (septembre) : Dans le cadre du festival des Accueillantes, deux artistes de la compagnie « La Désarmante » sont intervenus auprès des élèves de l'école. Ils ont travaillé sur des mouvements acrobatiques et des portés.



Projet rugby : Dans le cadre de la coupe du monde de rugby organisée en France, de nombreuses actions ont été menées en septembre et octobre : œuvres plastiques, affiches explicatives, tournois de rugby interclasses, concours de pronostics, exposition et présentation de supports réalisés par les élèves aux autres classes...



Les CM1/CM2 ont participé au cross du collège (octobre). Ils ont réalisé une course de demi-fond ainsi qu'un parcours d'obstacles. Plusieurs élèves ont été médaillés, bravo à eux !



Les élections des élèves délégués (octobre). Ont été élus en CP : Sacha GALIOTTO et Loïs GONIN, en CE1 /CE2 : Baptiste RYUMEKO et Chloé LIOU, en CE2/CM1 : Loris LOCATELLI GRONDIN et Ruben DOUBLE, en CM1/CM2 : Mailys TRIBUT et Hind KABALU.

M. Franzoï, maire de Vénérieu, a participé à une petite cérémonie d'intronisation ; les élus auront pour tâche de dynamiser la vie de l'école en impulsant des projets et en représentant leurs camarades.



11 novembre : les élèves volontaires ont participé à la cérémonie d'hommage après avoir révisé la Marseillaise en classe et travaillé la lecture de textes de poilus.



En novembre, les élèves de CP et de CE1/CE2 se sont rendus à la médiathèque de St Savin pour une présentation des livres sélectionnés au Prix Nord Isère et emprunter des livres.



Au mois de mars, les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 vont s'initier aux techniques de sculpture en réalisant un bas-relief. Une œuvre collective est prévue afin de décorer l'un des nouveaux murs de l'école



Marché de Noël samedi 10 décembre

Le Marché de Noël a eu lieu à St Hilaire de Brens. Les élèves des deux écoles ont préparé un marché de Noël avec divers articles à prix libre au bénéfice de la coopérative scolaire. Le sou des écoles s'est joint à cette initiative en proposant une vente de sapins, chocolats, bières. Comme l'an dernier, les élèves de l'élémentaire ont également préparé des cartes de vœux qui ont été distribuées le même jour avec les traditionnels colis aux aînés de Vénérieu. Cette action a permis de renforcer le lien intergénérationnel.



Faites des Arts :

En novembre, les classes de CP et CE1/CE2 sont allées à la découverte du croquis, cet art de capter l'essentiel et différents outils techniques. En compagnie d'Akissi, artiste de La Ménagerie Graphique, ils ont créé des croquis animaliers personnels, leur » Ménagerie Graphique ».



Etat Civil 2023

Naissances :

Léo ALMIN,
le 2 mai 2023

Soline GROSCLAUDE,
le 13 juillet 2023

Alice FOURNEAUX,
le 12 juillet 2023

Alec GALIOTTO,
le 14 août 2023



Décès :

Gilbert CARRIER SALVADOR-REDON
le 12 janvier 2023

Marie GARCIA épouse JACQUET
le 7 février 2023

Aimée COPPARD épouse GUICHERD
le 30 mars 2023



Calendrier des fêtes 2024

MOIS	JOUR	MANIFESTATION	ASSOCIATION	LIEU
MARS	16	ST PATRICK	P'TI BRENS	ST HILAIRE
	16	STAGE DE YOGA	GYM VOLONTAIRE	ST HILAIRE
	16	MATCHS	AMIS DE VÉNÉRIEU	VÉNÉRIEU
	17	VENTE DE BUGNES	AMICALE DES ANCIENS	MORAS
	24	VENTE DE COCHONNAILLE	ACCA	MORAS
	23/24	STAGE DE YOGA	GYM VOLONTAIRE	ST HILAIRE
	30	CONCERT VENEZUELA	MONT BEL AIR	ST HILAIRE
AVRIL	5	CONCERT	COPAINS D'ALORS	MORAS
	7	BALADE GOURMANDE	SOU DES ECOLES	MORAS
	7	BOURSE PUÉRICULTURE	CCAS	VÉNÉRIEU
	13	NETTOYONS LA NATURE	COMMUNE	ST HILAIRE
	23	CIRQUE	MONT BEL AIR	ST HILAIRE
	27/28	VENTE AU FOUR	L'ÉGLISE NOTRE PATRIMOINE	MORAS
	29	REPAS TÊTE DE VEAU	AMICALE DES ANCIENS	MORAS
MAI	3	PÉTANQUE (jusqu'à fin sep)	P'TI BRENS	ST HILAIRE
	4/5	FÊTE DES FOURS ET BALADE	SOU DES ECOLES	ST HILAIRE-VÉNÉRIEU
	4	RANDONNÉE NOCTURNE	GYM DÉTENTE	MORAS
	4	VENTE DE FLEURS	AMIS DE VÉNÉRIEU	VÉNÉRIEU
	8	CÉRÉMONIE	MAIRIES	MORAS
	8	VENTE DE FLEURS	CCAS	MORAS
	18	COLOR MORAS	COMITÉ DES FÊTES	MORAS
JUIN	24	FÊTE DES MÈRES	MAIRIE	ST HILAIRE-VÉNÉRIEU
	25	THÉÂTRE	COPAINS D'ALORS	MORAS
	25/26	STAGE DE YOGA	GYM VOLONTAIRE	ST HILAIRE
	7	FÊTE DES MÈRES	MAIRIES	MORAS
	14	PIQUE NIQUE DU NORD ISÈRE	AMICALE DES ANCIENS	MORAS
	14	MATCHS	CCAS	VÉNÉRIEU
	15	FÊTE DE LA MUSIQUE	MONT BEL AIR	ST HILAIRE
JUILLET	23	AUBERGE ESPAGNOLE	P'TI BRENS	ST HILAIRE
	29	KERMESSE	SOU DES ECOLES	MORAS-ST HILAIRE
	5	REMISE DIPLÔMES CM2	CCAS	VÉNÉRIEU
	8	BARBECUE	AMICALES DES ANCIENS	MORAS
	13	FÊTE NATIONAL	COMITÉ DES FÊTES	MORAS
	26	FÊTE DE LA GARE	LGV	VÉNÉRIEU
	26 au 28	FESTIVAL	LUMINESCENCE	MORAS
AOÛT	29	RÉUNION	AMICALE DES ANCIENS	MORAS
	25	VIDE GRENIER	CCAS	MORAS
	1	FÊTE DES FOURS	AMIS DE VÉNÉRIEU	VÉNÉRIEU
	10	DÉCOUVERTE DES CHAUVE SOURIS	COMMUNE/CCBD	ST HILAIRE
	14	BALADE ARTISTIQUE	MONT BEL AIR	ST HILAIRE
	15	SPECTACLE	LUMINESCENCE	MORAS
	28	CIRQUE	CCAS	VÉNÉRIEU
SEPTEMBRE	28	FÊTE DU SPORT ET CIRQUE	COOPÉRATIVE SCOLAIRE	MORAS
	12	CONCERT CHANSONS FRANÇAISES	MONT BEL AIR	ST HILAIRE
	12	VENTE DE BRIOCHES	SOU DES ECOLES	MORAS
	13	BOURSE PUÉRICULTURE	CCAS	VÉNÉRIEU
	18	SOIRÉE HALLOWEEN	SOU DES ECOLES	MORAS
	19	LOTO	AMICALE DES ANCIENS	MORAS
	31	HALLOWEEN 18h	P'TI BRENS	ST HILAIRE
OCTOBRE	2	VENTE DE DIOTS	VÉTÉRANS DU FOOT	ST HILAIRE
	11	CEREMONIE	MAIRIES	ST HILAIRE
	16	STAGE DE YOGA	GYM VOLONTAIRE	ST HILAIRE
	17	VENTE DE BOUDIN	ACCA	ST HILAIRE
	23/24	THEATRE	MONT BEL AIR	ST HILAIRE
	23	CHOUCHROUTE	AMICALE DES ANCIENS	MORAS
	24	LOTO	AMIS DE VÉNÉRIEU	VÉNÉRIEU
NOVEMBRE	30	REPAS DES ANCIENS	CCAS	MORAS
	1	BRADERIE DE NOËL	CCAS	MORAS
	7	VENTE DE SAPINS + MARCHÉ DE NOËL	SOU DES ECOLES	ST HILAIRE
	8	VENTE DE BOUDIN	ACCA	MORAS
	14	BAL FOLK	LUMINESCENCE	MORAS
	18	REPAS DE NOËL	AMICALE DES ANCIENS	MORAS
	20	ARBRE DE NOËL	SOU DES ECOLES	MORAS
DÉCEMBRE	22	PÈRE NOËL	P'TI BRENS	ST HILAIRE



**Impasse
Côte de Rémondière**



Les rues et lieux dits SAINT-HILAIRE-DE-BRENS



l'anthropotponymie

Deux sortes de bâtiments ont laissé d'importantes traces en toponymie : la forge et le moulin, assez proches l'un de l'autre car au Moyen Âge tous deux étaient mis le plus souvent par l'énergie hydraulique. Il est d'ailleurs fort possible que des termes tels que mouline ou moulinet aient désigné des forges plutôt que des moulins.

A Saint Hilaire, les moulins sont bien sûr représentés par des toponymes tels que « le Moulin de Preilles » et « la meunière ». Ce sont des noms qui désignaient soit le nom du lieu où se trouvait un meunier ou un moulin soit une meunière. Qui dit « moulin » dit « eau » : il demeure encore un puits « impasse de la meunière » reliquat de ce passé. Que dire également du « chemin de froide fontaine » lorsque l'on sait que le pont d'eau le plus proche était un lavoir au bas du « Crozat » -lavoir qui selon les dires des anciens avaient toujours l'eau à la même température même en hiver....

D'autres lieux évoquent des carrières tels que « l'impasse des carrières », « la route des fours à chaux » et encore « La pomelle ou paumelle » qui était une sorte de coin en chêne à l'aide duquel les carriers détachaient la pierre.

N'oublions pas que la France était surtout rurale, avec de nombreux termes liés à l'élevage, aux cultures et à la commercialisation des produits tels que :

- « Le piarday » devenu « piardon » qui signifie petite houe ou fourche à 3 doigts,
- « Fille bergère », lieu où les jeunes filles emmenaient les bêtes aux champs
- « L'impasse du suet ». Le suet étant une aire de battage du blé ou autres céréales. Le sol du fond de cette impasse comporte encore des dalles de pierre lisse reliquat de cet ancien suet. Par ailleurs, le toponyme peut renvoyer à un prénom ou au nom d'un Saint.

Ainsi, nous trouvons « l'impasse Saint Vincent » (ce saint étant le patron des vignerons - de nombreuses parcelles du mont, de la montée de Vénérieu, des communaux étaient plantées de vignes), la rue de la tour St Benoit (Tour St Benoit construite au XVème siècle - du nom des chanoines bénédictins qui s'y installèrent) et l'impasse de Santalé (Santalé signifie Saint Hilaire en patois). Ces trois appellations ont également été données en 2004.

Nous avons cité précédemment « la côte remondière » (domaine de Rémond) et dans la même typologie, nous avons le « ruisseau de Celin » - Celin était un prénom du Moyen-Age- c'est-à-dire la propriété de Celin et le « Pré du grier » (signifie en ancien français chagrin et tristesse, sobriquet désignant probablement un homme affligé) que l'on pourrait traduire par le pré de l'homme triste.



« L'impasse de Manissieu » tient son nom de « manus » synonyme de force de la main. Au sens figuré, cela signifie « une poignée d'hommes » donc l'impasse d'une poignée d'hommes. Le quartier le plus ancien de la commune se situe entre « le Mont Plaisant » et le « pré du grier », et se nomme « Tribut ». Ce nom vient de « tribut » (du latin tributum, contribution), est une contribution périodique qu'une partie faisait à une autre en signe de soumission ou d'allégeance. Ici, il s'agissait du lieu où habitaient les vassaux du château qui payaient donc un tribut au seigneur pour sa protection et en signe de soumission.

Nous trouvons au centre de « tribut », « Le cœur » qui désigne ce qui se trouve au centre, symboliquement attaché à tout ce qu'il y a de plus important. Ici, il s'agissait du cœur du village au Moyen-Age.

Avant de clore, cette note, il ne manquait qu'une histoire : celle de « Saccanoux ». Ce lieu excentré du village, bois situé sur la partie basse de la commune entre Trept et Dizimieu, a pris son nom d'événements qui s'y déroulaient. Au temps des diligences, la route reliant Crémieu à Trept ou Bourgoin, passaient par les bois. Bois loin des habitations, lieu prisé par les bandits de grands chemins qui avaient trouvé là un coin tranquille pour détrousser les voyageurs. Ils se cachaient dans les bois et attendaient le passage d'une diligence pour crier : « Les sacs à nous ! » C'est ainsi que cette expression a donné son nom à cette partie de forêt.

En 2004, le conseil municipal avait eu à cœur de garder ces désignations historiques pour nommer les voies communales. Nos aînés s'en souviennent... Nous souhaitons que ces explications toponymiques vous permettront, à votre tour, de vous approprier cette mémoire et cette Histoire, le temps de votre vie à Saint-Hilaire.

Informations réunies par Isabelle Janaudy

Bibliographie : Albert Dauzat, *Les Argots de métiers franco-provençaux* ; Gaston Tuaillet, *Limite nord du provençal à l'est du Rhône* ; Antonin Duraffour, *Glossaire des patois francoprovençaux* ; Albert Dauzat et Charles Rostaing, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France* ; Jean-Baptiste Martin et Gaston Tuaillet, *Atlas linguistique et ethnographique du Jura et des Alpes du nord (francoprovençal central)* ; Jean Haust, *Toponyme et dialecte* et Emmanuel Pilot de Thorey, *Dictionnaire topographique du département de l'Isère comprenant les noms de lieux anciens et modernes*.

Pour visualiser les cartes de Cassini, vous pouvez accéder au site :
<https://www.geoportail.gouv.fr/carte>



Le Frigo Livres

Un frigo livres

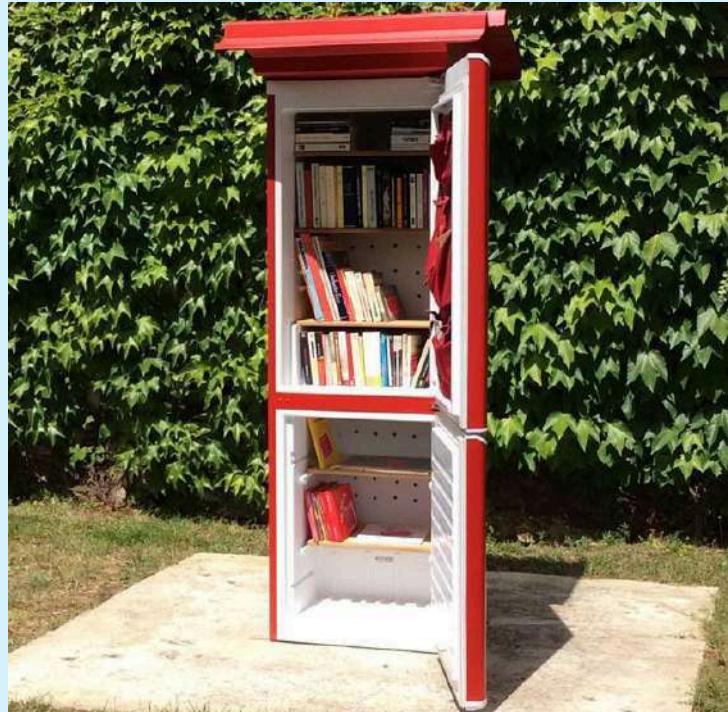
Nous allons installer une boîte à livres dans notre village. Le concept est de pouvoir déposer et emprunter des livres gratuitement.

L'abri de nos recueils choisi est un frigo de récupération. Afin de le rendre plus agréable et attrayant, nous recherchons un artiste de Saint Hilaire de Brens qui souhaiterait l'habiller.

Nous sommes ouverts à toutes propositions de décoration.

Le projet devra être réalisé au plus tard pour la rentrée de septembre.

Contactez-nous pour plus d'informations (la personne laisse ses coordonnées sur notre site et nous la contacterons par la suite)



Laetitia Photographe

Photographies des élus réalisées gracieusement par **Laetitia Guicherd**, Photographe professionnelle depuis 2003

« Alchimie Photographie » ce sont :

- Reportage Familles (Grossesse, Naissance, Familles, Couple)
- Reportage Mariage
- Reportage d'Entreprise
- Corporate
- Reportage Artisanat / Culinaire

Contact :

<https://alchimie-photographie.com/>
06 79 81 18 50





Pré du Prier

ACCA

L'action menée cette année a été la journée boudin le 17 novembre. Le bilan a été positif : l'intégralité des diots, sabodets et fricassées a été vendue sur la matinée. Le projet pour l'année 2024 sera la matinée boudin toujours au mois de novembre.

Gardes-chasse à contacter :

Jean-Pierre Terrieux : 06 38 24 31 23

Max Sicard : 06 35 12 70 31

Composition du bureau

M. Aguerre Pierre, Président

M. Santanbien Patrick, vice-président

M. Desbonnet Yannick, trésorier

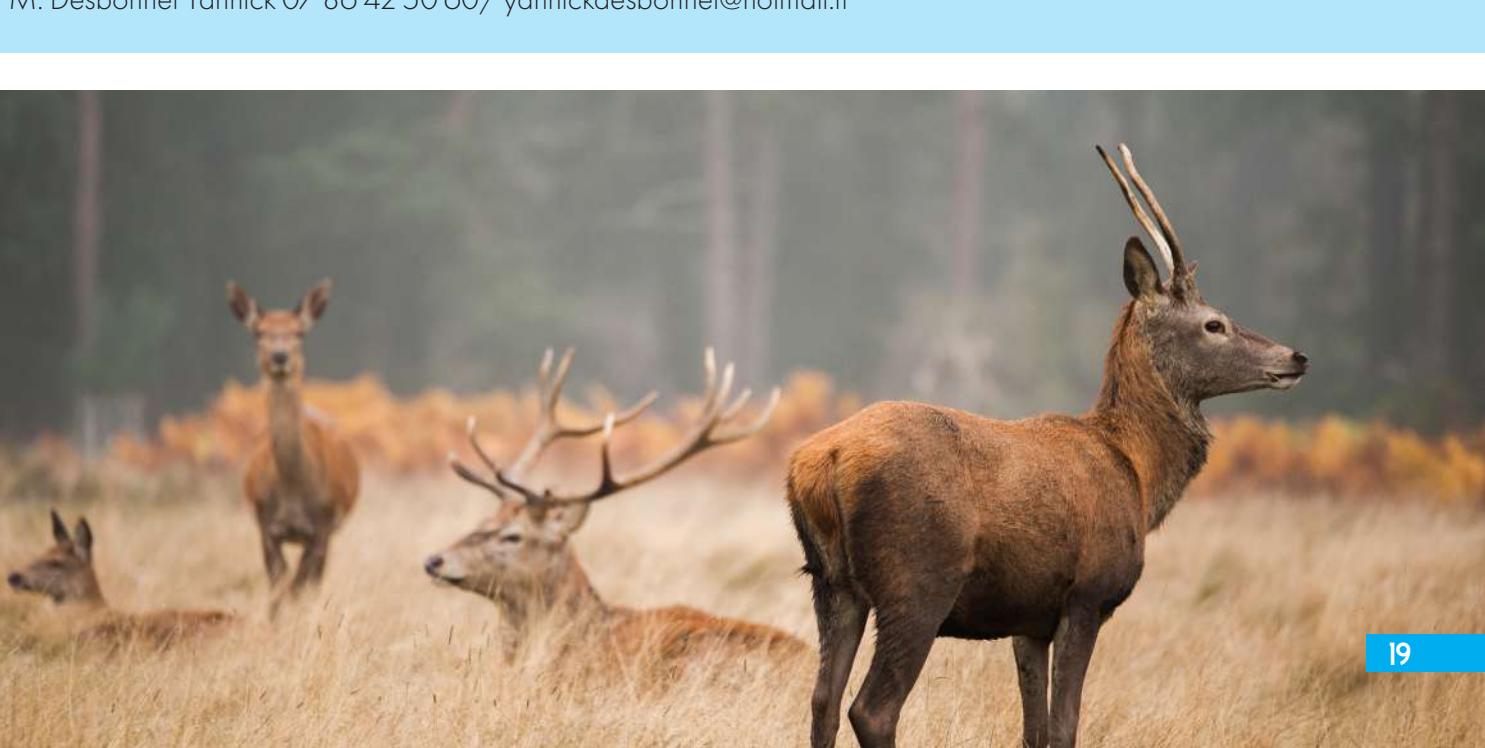
Mme Terrieux Angelique, secrétaire

M. Salle Joël, vice-secrétaire.

Les personnes à contacter :

M. Aguerre Pierre 06 84 55 46 23 / Aguerrepierre@yahoo.fr

M. Desbonnet Yannick 07 86 42 50 60 / yannickdesbonnet@hotmail.fr





Route
du Mont

Association Gym St hilaire

Pour cette nouvelle année sportive, c'est Ophélie Vanel qui assure les cours de Gym à St Hilaire de Brens !

Toujours aussi nombreuses, c'est dans la bonne humeur que les 33 adhérentes se retrouvent les jeudis de 19h30 à 20h45 pour une séance de cardio et renforcement musculaire !

Forte de son expérience de cross fit et de coach personnel, Ophélie nous propose chaque semaine des cours complets et variés .

Association Gym St hilaire
Christine Vagnon Présidente 07 78 54 23 36
Julie Mazzocchi Trésorière 06 13 55 59 86
Nelly Larue Secrétaire



Omshantiyoga

Les séances de yoga, ont lieu le mercredi matin de 10h00 à 11h30 avec Annabelle à l'espace fille bergère à contacter au 06 69 04 62 89 ou omshantiyoga.fr.





Foot Vétérans

Pas de changement en vue chez les vétérans du foot, la saison 2022-2023 a été bonne sur le plan sportif : 17 matchs joués, 9 victoires, 4 nuls, 4 défaites. C'est Romain Buffi (Vénérieu) qui finit meilleur buteur avec 13 buts à son actif. Les entraînements se jouent sur le terrain de Trept le mardi 20h et les matchs (aller-retour) le vendredi 21h.

Niveau manifestations, on débute au printemps par la vente de vin du Luberon qui se porte toujours aussi bien avec environ 500 cartons qui font le voyage Apt - Nord-Isère (sur commande, contact : Fabien Hostettler au 07 67 54 24 27). En juin, nous allons chercher le soleil en Ardèche du côté de Ruoms pour un petit week-end cohésion fort sympathique. Après la trêve estivale, nous nous retrouvons en septembre au restaurant « Le Bois Joli ». Ensuite, vient le premier samedi du mois de novembre avec notre matinée diots frites qui a encore été un beau succès malgré une météo capricieuse. Et nous finissons l'année entre nous fin décembre par le repas de noël préparé par Francis qui en plus de courir beaucoup cuisine très bien (« Like Eat by Francis Vera »). A noter toujours une excellente entente au sein de cette équipe intergénérationnelle !



Mont Bel Air Animation



En 2023, notre association, dont le but est de développer des activités culturelles, a proposé 8 spectacles, pour un public de 1400 personnes environ, 2 ateliers musicaux pour tous les enfants de l'école et 1 atelier de danse salsa pour 30 adultes.

Toutes nos propositions sont suivies avec enthousiasme par un public fidèle qui compte de plus en plus d'habitants de St Hilaire. Oui, il est agréable de rester au village pour découvrir des styles de musique différents : jazz, traditionnel ou classique, profiter d'un après-midi cirque en pleine vacances scolaires, accompagner Bébé à un spectacle, échanger et danser lors d'une fête de la musique en juin ou au 15 aoû...

Mais Mont Bel Air a maintenant une richesse de plus : sa Fanfare ! « Tonnerre de Brens », fanfare du cru, permet à 33 musiciens, dont 2/3 d'amateurs, de vivre une aventure inédite... En effet, 10 représentations ont été données par Tonnerre de Brens dans les villages environnants. Nous avons accueilli une fanfare hollandaise et avons été invités deux jours en Ardèche. Des moments inoubliables ! Toutes les musiciennes et musiciens de cet ensemble travaillent d'arrache-pied pour progresser dans l'apprentissage des morceaux et la technique instrumentale, grâce aux nombreuses répétitions et ateliers, le résultat est là !

Nous en profitons pour remercier la municipalité qui nous soutient toujours par le prêt de salles vastes et chauffées...

Une nouvelle page s'ouvre pour Mont Bel Air car 2024 sera riche d'événements extraordinaires dont la découverte d'un Gamelan, instrument balinais, de quoi titiller la curiosité ! La musique du Venezuela, le cirque belge, la chanson franco-canadienne, les clowns italiens, du théâtre d'auteur tchèque, un regard international donc... mais aussi, ce sera l'année de notre fameuse Balade Artistique, surprenante, émouvante et joyeuse à la fois, une sorte de feu d'artifice pour les yeux, les oreilles et le cœur !

Que vous soyez amoureux de l'art classique, des belles écritures ou de la rigolade, vous ne serez pas déçus en suivant la piste de Mont Bel Air...

Nous partagerons avec vous ce qui nous tient à cœur : le partage, la découverte, l'ouverture et le plaisir par les arts.

Si la culture est un point de liaison, plus que jamais, utilisons cet outil pour nous retrouver et vivre ensemble...



PROGRAMME 2024 MONT BEL AIR ANIMATION

Renseignements : 06 89 51 49 65

MARDI 23 AVRIL : Cirque

Avec la Cie CHARLIE de Belgique, Peek-A-Boo ! dans un ring authentique un match de boxe plein d'acrobaties burlesques et de slapstick irrésistibles. Un retour rafraîchissant à la tradition burlesque !
Mont bel air animation organise ce spectacle en partenariat avec « Les Turbulles » Festival de cirque de Leyrieu.



SAMEDI 15 JUIN : Fête de la Musique

Notre traditionnelle grande fête populaire pour se retrouver, échanger, manger et boire ensemble... et danser bien sûr !

SAMEDI 14 SEPTEMBRE : Balade Artistique

Notre biennale revient... avec 7 spectacles : danse, cirque, expos, musique, spectacles de rue et des surprises au détour des ruelles du village... Habitants, amis, voisins, venez en famille profiter de ce festival d'émotions... Gardez vos yeux et vos oreilles en alerte et réservez votre date, c'est exceptionnel !!



MARION COUSINEAU, chanteuse, poète, slameuse franco canadienne nous fait l'honneur d'une visite inédite. Marrainée par Anne Sylvestre, Marion nous offre un bouquet d'émotions subtiles...

MEX, chanteur (très) local que nous accueillons pour la 1ère fois. Mathieu Foulu-Mion, auteur-compositeur donne vie à des scènes et des personnages pour interroger, émouvoir, chatouiller...



SAMEDI 12 OCTOBRE : Chanson Française

Focus sur le travail de PHILIPPE CARISSIMO, talentueux comédien local du Théâtre de LA NACELLE dont Gilbert Pot est le metteur en scène.

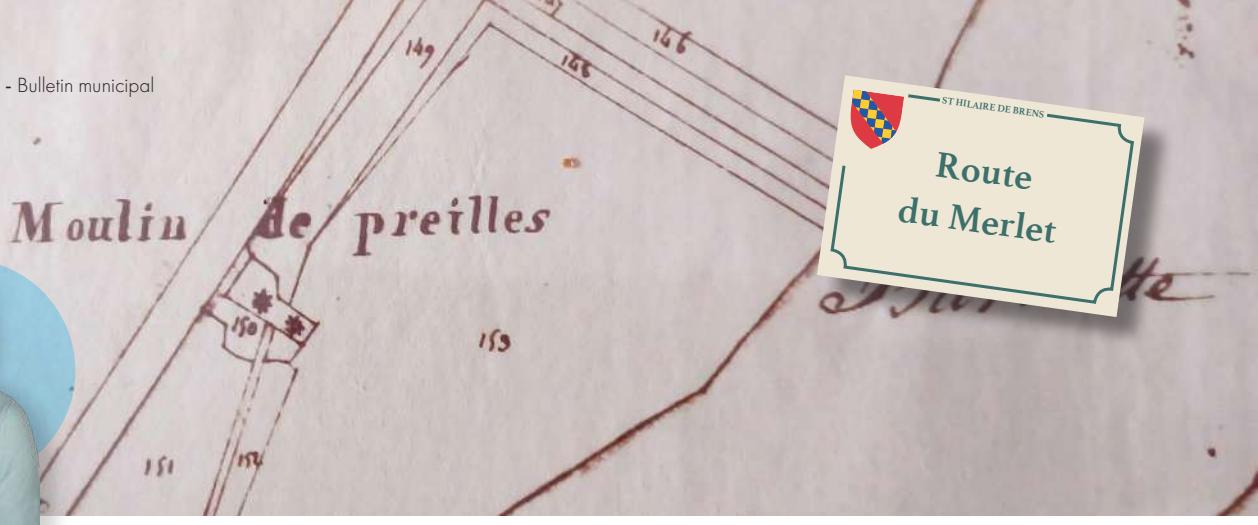


«Une trop bruyante solitude» de Bohumil Hrabal.
« Voilà trente-cinq ans que M. Hanta nourrit la presse d'une usine de recyclage où s'engloutissent jour après jour des tonnes de livres interdits par la censure, jusqu'aux chefs-d'œuvre de l'humanité. »



« L'ascenseur » de Jean Pierre Roos.
« Il s'agit d'une rencontre de hasard entre deux âges et deux étages. D'une rencontre entre eux qui pourraient être père et fille, Deux solitudes emprisonnées qui s'affrontent, s'apprivoisent, s'accrochent et se raccrochent l'un à l'autre »





P'tiBrens

L'association du P'tiBrens vous accueille tous les dimanches matin de 8h à 12h dans la salle située à côté de la mairie. Vous pouvez prendre votre petit déjeuner sur place ou un peu plus tard, l'apéritif, jus de fruits, acheter pains et viennoiseries, miel et rillettes.

Est disponible aussi :

- Un coin jeux pour les jeunes enfants
- Un baby-foot et une table de ping-pong pour les plus grands.
- Une bibliothèque pour tous les âges

Au cours de l'année, nous organisons plusieurs animations, comme la St Patrick, le Beaujolais nouveau, Halloween et la visite du Père Noël. Nous vous proposons aussi la vente de galettes pour l'Epiphanie et des bugnes pour le carnaval.

Sans oublier les soirées pétanques tous les vendredis de l'été.

Nous espérons vous voir nombreux pour partager ces moments de convivialité.



Le Père Noël



Les Bugnes



Saint Patrick



Halloween



Soirée Beaujolais

Sou des écoles

Le sou des Ecole est une association à but non lucratif composé par des parents d'élèves volontaires. Cette année le bureau a une belle équipe de 10 personnes, l'élection a eu lieu le 28 septembre 2023 lors de l'AG. L'association du sou des écoles de Vénérieu Saint-Hilaire de Brens, organise tout au long de l'année des manifestations pour les enfants et les plus grands afin de financer ou soulager les projets des institutrices/instituteurs des écoles des deux communes Vénérieu et SHB.

Beaucoup d'autres projets pour cette nouvelle année 2024:

- Carnaval le 10 Février 2024 à Vénérieu
- La fête des fours le week-end du 25/26 Mai 2024 à SHB
- Kermesse le 29 Juin 2024
- La boom d'Halloween le 2 Novembre 2024
- La vente des sapins de Noël le 7 Décembre 2024

L'Assemblée générale a eu lieu le 28 septembre 2023 à Vénérieu. Le bilan de l'année 2022/2023 a été présenté. A l'issue de celle-ci le nouveau bureau 2023/2024 a été élu

Présentation du bureau 2023/2024 :

Présidente : BULLIARD Marion

Vice-Présidente : VIEUX Rachel

Secrétaire : LUTIN-LAMARRE Anne-Laure

Vice-Secrétaire : PRUDON Mélodie

Trésorière : GALLOIS Claudie

Vice-Trésorière : DOUBLE Pauline

Suppléants : DURIEUX Maryline ; SEJMOWSKI Natasha; SAMAN Nimol et BOUVET François Xavier

Sortant : GINET Caroline

Une belle équipe qui œuvre dans un bel état d'esprit.

Nous remercions chaleureusement tous les parents qui se mobilisent pour le bon déroulement de nos manifestations tout au long de l'année.

Pour cette année 2023, nous avons fêté le carnaval, financé une partie du voyage classe verte Musiflore des grandes sections, organisé la kermesse de fin d'année, allumé les fours communaux de SHB à l'occasion des portes ouvertes de l'élevage Santalé pour cuire et vendre des délicieux pains et Foyesses, distribué les sapins, des bières et des chocolats pour Noël avec la venue du Père Noël.



Merci aux Mairies de Vénérieu et de Saint Hilaire de Brens pour leur soutien et leur disponibilité.

Contact :

BULLIARD Marion

06 27 32 91 36

sou.shb.venerieu@gmail.com

247 rue des écoles 38460 Saint Hilaire de Brens

Facebook : soudescole.venerieu



Bibliothèque Intercommunale

Depuis son ouverture en 1985, la bibliothèque fonctionne toujours grâce aux bénévoles qui donnent de leur temps sans compter.

En 1997, la création de l'Association « Bouillon de Lecture » avec l'accueil des villages de St Hilaire de Brens et Veyssilieu, a permis d'augmenter nos moyens financiers qui nous permettent de renouveler régulièrement notre fond de livres avec des ouvrages récents.

Les enfants de l'école de Moras sont accueillis chaque semaine pendant 1 heure et peuvent emporter chez eux les livres qu'ils ont choisis, pour un temps déterminé.

La Bibliothèque laisse en dépôt à la maternelle de St Hilaire de Brens, une centaine de livres pour l'année scolaire, ceci, pour enrichir leur propre fond de livres.

Chaque habitant des 3 communes peut s'inscrire à tout moment de l'année pour une cotisation annuelle de 10€00 par famille. Venez découvrir ce que la bibliothèque peut vous proposer. **Vous serez les bienvenus.**

Horaires :

Mercredi 14h30 – 17h00

Samedi 11h00 – 12h30

La bibliothèque propose aussi aux personnes qui ont des difficultés à se déplacer jusqu'à nos locaux de porter chez elles, le livre qu'elles souhaiteraient.

**N'hésitez pas à nous appeler : 04 74 90 98 80
04 74 90 92 80 ou auprès des mairies.**

Vous pouvez aussi nous joindre à l'adresse suivante :
bibliothèque-moras@gmail.com

Les bénévoles vous souhaitent une belle année 2024



Paroisse Saint François d'Assise

Père Cassiel CERCLÉ est le curé de notre paroisse. Père Corentin MEIGNIÉ est vicaire paroissial et le Père Jeannot, prêtre coopérateur. Père Jean-Claude LEFEBVRE est prêtre auxiliaire, Guillaume TELLENE est séminariste, et Bernard BADIN est diacre permanent.

Des bénévoles vous accueillent à la maison paroissiale, 87 rue de la libération à Bourgoin-Jallieu, et vous répondent au téléphone 04 74 93 10 43, de 10h à 12h, du lundi au samedi, et de 14h à 17h, le lundi et le vendredi.

Pour une demande de mariage, ou de baptême, contactez la Maison Paroissiale aux heures de permanence téléphonique, ou par mail : secretariat@stfa38.fr
Contact sur la commune : Valérie au 06.83.20.93.87

Pour tout renseignement : Maison paroissiale au 04 74 93 10 43
 Facebook : Paroisse Saint-François d'Assise Bourgoin-Jallieu
www.stfa38.fr

Le site de notre paroisse a fait peau neuve. Soyez curieux, allez y faire un tour !

L'église est ouverte tous les jours.

Vous avez un peu de temps, vous souhaitez nous soutenir ?

Vous êtes les bienvenus pour une aide occasionnelle, pour un peu de ménage. Merci à vous.

Cette année nous avons célébré la messe de Toussaint dans notre église. Joie de se retrouver pour l'eucharistie à St Hilaire. Une messe est célébrée une semaine sur deux dans l'église de St Marcel Bel Accueil, à 10h30.





Le Parvi

LES PETITES BÊTES, DES SALES BÊTES ?

Il y a les petites bêtes qu'on aime : les coccinelles, les libellules, les papillons. Et puis il y a celles qu'on déteste : moustiques, guêpes, araignées, etc.

Pourquoi cette différence de traitement ? Probablement parce que celles-ci sont réputées nuisibles et gênantes ; alors que celles-là semblent inoffensives et même participent à la beauté de la nature.

Pourtant, il y a bien de l'injustice dans ces défaveurs. Les araignées en particulier qui sont la cause pour certaines personnes d'une véritable phobie, ont surtout à souffrir d'une mauvaise réputation qui remonte peut-être au fond des âges.

Mais l'a-t-on bien regardée l'araignée ? Ses huit pattes lui donnent une vélocité remarquable ! Ses yeux : en général elles en possèdent huit, dont la taille et la disposition sont assez variables ; c'est quand même original et cela ne manque pas de charme !



Et puis il faut faire un sort à ces idées abracadabrant selon lesquelles elles pourraient nous piquer, voire nous empoisonner. Non, elles sont très rares et loin de nos contrées celles dont le venin pourrait nous causer quelques embarras.

Car, sont-elles menaçantes ? Sont-elles dangereuses ? Oui, elles sont surtout dangereuses pour les insectes dont elles font leurs proies. Elles contribuent grandement à réguler les populations d'invertébrés (moustiques et autres volants). Dans un article récent Ouest France titrait :



« Les araignées sont un insecticide sain et haut de gamme »

Mais parlons des araignées qui habitent dans la région :

- Il y a un peu plus de 200 espèces recensées en Isle Crémieu (pour 1 694 présentes en France en 2023).
- Aucune ne présente de danger particulier. Les spécialistes notent que la grande majorité des araignées françaises sont incapables de percer la peau humaine ; parmi les rares qui le peuvent, le venin n'est pas dangereux sauf pour les personnes allergiques.
- Sur les espèces que nous trouvons en Isle Crémieu, aucune n'est protégée, mais trois sont considérées comme menacées par nos activités.

Pour le plaisir, voici leur nom :

- Dolomedes plantarius
- Larinia bonneti
- Trebacosa europaea



Christophe GRANGIER. AUTEUR DES PHOTOS

Le Parvi s'attache à les connaître et à les faire connaître par des sorties et par le site internet de l'Observatoire de la biodiversité en Isle Crémieu (<https://atlas.loparvi.fr/>) ; ainsi, si le cœur vous en dit vous approfondirez votre connaissance des araignées.

Parler

Mon tram, j'en ai toujours besoin !

La réalisation du prolongement de la ligne T3 du tramway de Meyzieu ZI jusqu'à Crémieu, sur l'ancien chemin de fer de l'Est lyonnais (CFEL), est en projet depuis plusieurs décennies et a fait l'objet de plusieurs études de faisabilité.

Un vieux serpent de mer, direz-vous... pour autant les prochains mois seront décisifs.

2023, année décisive : c'est en effet en cette fin d'année, que l'Etat et la Région Auvergne Rhône-Alpes devront décider d'inscrire ou non le tram de l'est lyonnais dans les projets communs à horizon 2027 (CPER- volet mobilité). La Région nous assure que ce projet est une de ses priorités. Nous attendons de sa part un engagement définitif.

Car nos atouts sont nombreux : un bassin de vie de plus de 110 000 habitants, toujours en croissance, une demande forte des ménages pour une offre de transports publics attractive et de qualité (dans la perspective d'une diminution du recours à la voiture), un accès à l'emploi facilité par le renforcement des solutions de mobilité, une emprise foncière préservée tout le long du tracé de l'ancien CFEL, un patrimoine naturel et touristique riche et varié à partager...

Et les enjeux bien identifiés : réduction des polluants et gaz à effet de serre pour lutter contre la pollution de l'air et

le réchauffement climatique, préservation du pouvoir d'achat des familles (pour le travail, les études, les loisirs), poursuite de la dynamique économique et démographique, développement d'un tourisme durable...

Les arguments ne manquent pas pour que la mobilité sur notre territoire devienne (enfin) un sujet prioritaire. Alors que de nombreux élus locaux s'activent dans ce sens, la Région, quant à elle, ne s'est toujours pas prononcée. Les conseils municipaux des communautés de communes Lyon-Saint Exupéry en Dauphiné et Balcons du Dauphiné se sont mobilisés fortement et ont voté la motion de soutien portée par notre association demandant le respect des engagements pris lors du Comité de pilotage du 06 mai 2021, à savoir le choix du TRAMWAY, l'implantation de 6 gares sur le parcours Meyzieu ZI-Crémiel pour une mise en service en 2027-2028.

Que pouvez-vous faire ?

Nous apporter votre soutien en vous manifestant auprès des élus du territoire, auprès du référent de notre association désigné par les mairies, ambassadeur de notre association au plus près de vos préoccupations.

Restez mobilisé(e)s ! Et rejoignez-nous lors d'actions collectives.

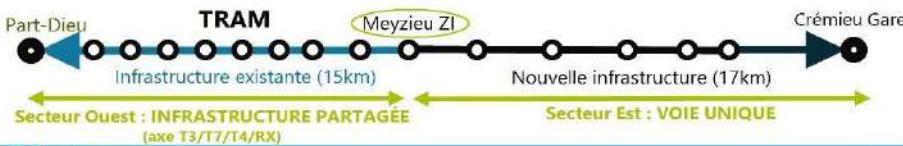


- Répondre à la forte attente du territoire d'une desserte en transport en commun
- Réaliser un **transport en commun en site propre** d'intérêt régional **performant** pour relier l'agglomération lyonnaise, comme **une réelle alternative aux voiries congestionnées** de ce territoire
- Réaliser une **desserte du territoire Pontois** avec des accès facilités aux stations

→ Une nouvelle infrastructure de **17 km** entre Meyzieu et Crémieu, avec **6 nouvelles stations**, un temps de parcours d'environ **25 minutes** et une fréquence en heure de pointe au **1/4 d'heure**.



→ Une nouvelle infrastructure (secteur Est en voie unique) en connexion au réseau existant de l'axe T3 (secteur ouest, infrastructure partagée) à Meyzieu ZI avec des problématiques spécifiques pour chaque secteur



Syclum

TRIER LE VERRE DANS LE CONTENEUR, ÇA NE DATE PAS D'HIER !

Pourquoi le verre ne doit pas être jeté avec les ordures ménagères ou les autres emballages recyclables ?

Lorsque le verre est jeté dans la poubelle avec les ordures ménagères, il est collecté, puis acheminé avant d'être incinéré à l'usine de valorisation énergétique de Bourgoin-Jallieu.

Trois bonnes raisons de ne pas mettre le verre dans les OM
1. Le service collecte + transport + traitement coûtent 297 € HT/tonne (cf. rapport annuel 2022) ;

2. le verre n'a aucun pouvoir calorifique, il n'apporte donc rien en termes de production de chaleur ;

3. Le verre fond à 1 500°, or la température dans les fours de l'usine ne monte pas au-delà de 1 200°, donc le verre ressort intact et reste à traiter dans les mâchefers (résidus de combustion).

Tout ça pour ça !!!!

Lorsqu'il est jeté dans le bac jaune avec les autres emballages et le papier recyclables, le verre est acheminé jusqu'au centre de tri SAVOIE Déchets où il devra être séparé des autres matériaux. Cette opération appelée sur-tri est facturée 200 €/tonne. Le prix de revente aux verriers ne couvre pas cette dépense évitable si le verre était déposé dans la colonne prévue à cet effet.

Si le verre mis dans le bac jaune se casse avant d'arriver sur la chaîne de tri, les débris polluent les autres matériaux qui deviennent impossible à recycler. Et tout repart à l'incinérateur entraînant alors un surcoût important.

Le tri du VERRE, c'est dans le conteneur à VERRE !

En 2022, SYCLUM a collecté près de 5 500 tonnes de verre soit l'équivalent de 35 kg par habitant. Pour améliorer cette performance, SYCLUM propose aux communes de rajouter des colonnes de tri pour être au plus près des habitants. Une idée pour en rapprocher une de chez vous, faites-le savoir !

Pour rappel : Vous trouverez sur le site de la commune le calendrier des collectes des ordures ménagères et des bacs jaunes
<http://www.sainthilairedebrens.fr/fr/actualite/272649/calendrier-collectes-ordures-menageres-bac-tri>

LE TRI SE SIMPLIFIE !

Depuis le 1er janvier 2023, tous les emballages se trient ! Quel soulagement !

Plus besoin de se creuser la tête. Une seule question à se poser : est-ce que ce déchet est un emballage ? Oui, alors il se trie ! Direction le bac jaune .

Vous hésitez encore ? vérifier la consigne sur l'emballage, elle vous dit quoi faire.

Et les papiers ? tous les papiers « graphiques » se trient aussi, c'est-à-dire ceux sur lesquels on écrit : journaux, magazines, catalogues, cahiers, livres, ... seule exception les mouchoirs et les essuie-tout qui vont au compost.

Un geste simple et efficace à condition ...

... de bien respecter les consignes pour que le recyclage puisse se faire :

- Déposer les emballages et les papiers en vrac dans le bac jaune. Si vous les mettez dans un sac, ils seront considérés comme un sac ordures ménagères et seront refusés au centre de tri. Ce serait dommage !

- Séparer les déchets les uns des autres. Pour gagner de la place dans le bac vous pouvez les écraser individuellement mais pas les imbriquer les uns dans les autres. Sinon, là encore, le centre de tri ne

DANS LE CONTENEUR VERT



En vrac

Sans bouchon

Bien vidés

Non lavés



Les autres déchets en verre ou la vaisselle sont à déposer en déchèterie.

sera pas capable de les gérer.

- Bien vider les emballages de leur contenu, mais ne pas les laver. Les emballages les plus gras peuvent rester un moment dans l'évier et profiter d'eau usagée.

- Ne jamais mettre d'emballages en verre dans le bac jaune.

En 2022, les habitants du territoire ont trié 5 332 tonnes d'emballages et de papiers, soit 34 kg/habitant. Les résultats de 2023 promettent d'être meilleurs encore grâce à la distribution des bacs jaunes. Sur certaines communes équipées, la performance de tri a augmenté de 150%



TRI A LA SOURCE DES BIODECHETS

Les médias en parlent, mais quelle est l'obligation au 1er janvier 2024 ?

Déjà obligatoire pour les professionnels gros producteurs de déchets alimentaires, le tri à la source (c'est-à-dire à la maison) des biodéchets (restes de repas, déchets de cuisine ou de jardin) devient l'affaire de tous à compter du 1er janvier 2024.

C'est la loi AGEC de 2020 qui a fixé ce calendrier. Depuis SYCLUM a étudié les solutions techniques à proposer aux habitants. Considérant la ruralité du territoire, la solution la plus adaptée et la moins onéreuse pour le contribuable reste le compostage.

Qu'il se fasse à la maison, en pied d'immeuble ou dans le quartier, tout est bon, pour détourner les déchets organiques de la poubelle.

Qu'est-ce que ça m'apporte de composter en tant qu'habitant ?

Cela permet à chacun d'être acteur de la gestion de ses déchets !

Les biodéchets et notamment les déchets alimentaires sont composés à 80% d'eau. Les mettre à la poubelle équivaut à jeter de l'eau et à payer pour les faire incinérer. On paie donc pour collecter et brûler de l'eau !!! c'est bah l'eau (ballot) !

Les biodéchets se décomposent très vite et sont responsables des mauvaises odeurs. Si on les sort de la poubelle (compost), plus d'odeurs, plus de mouches, plus d'asticots, plus de nuisances. Il devient alors possible de garder son bac OM plusieurs semaines avant de le sortir. Celles et ceux qui se plaignent de la réduction des fréquences n'auront alors plus d'arguments (lien avec l'astuce*).

Le compost obtenu est un excellent amendement naturel qui fera prospérer votre potager ou vos massifs.

D'accord, mais comment je m'y prends ?

Si j'ai de la place dans mon jardin pour composter, rien de plus simple. Comme plus de 13 000 foyers qui l'ont déjà fait, je peux acquérir un composteur auprès de SYCLUM (voir les conditions sur www.syclum.fr). Pour composter, il n'est pas nécessaire d'avoir un composteur. Les jardiniers malins connaissent d'autres techniques qui ne nécessitent pas de récipients : en tas, de surface ou en tranchée.

Si je n'ai pas de jardin, si j'habite en immeuble, alors deux solutions :

- Le lombricompostage pour composter à l'intérieur de la maison
- Le compostage partagé, dans un lotissement, un quartier ou en pied d'immeuble.

Pour ces deux pratiques, le service Réduction des Déchets de SYCLUM vous accompagne (contact : reduction-dechets@syclum.fr).

Dans les centres villes où la place manque, SYCLUM déploie une collecte séparée ; les territoires concernés seront informés.

En 2022, près de 2 000 tonnes de déchets ont été détournées grâce aux actions de compostage proposées par SYCLUM (base Ademe).

*Astuce : pour éviter les odeurs et les asticots dans la poubelle : veiller à faire le vide d'air dans votre sac poubelle avant de le mettre dans votre bac. Sans air, pas d'odeur et pas d'asticots !

ADOPEZ LE COMPOST ... VERS UN MONDE MEILLEUR

QUELLE SEMAINE DOIS-JE SORTIR MON BAC JAUNE ?

Chaque année, SYCLUM réalise des calendriers de collecte pour les communes qui disposent d'une collecte alternée (une semaine les ordures ménagères, une semaine les recyclables).

Les calendriers sont disponibles sur le site internet : www.syclum.fr. Après avoir choisi « calendriers de collecte » sur la page d'accueil, il vous suffit de cliquer sur votre commune pour le récupérer.

Si vous n'utilisez pas internet, vous pouvez récupérer le calendrier en format papier à l'accueil de votre mairie.

MON BAC JAUNE EST TROP PETIT, COMMENT FAIRE ?

Il peut arriver que le volume du bac jaune qui vous a été mis à disposition ne soit pas adapté (famille nombreuse, assistante maternelle, ...).

Dans ce cas, il est possible de le changer. Présentez-vous à une permanence de SYCLUM avec votre bac nettoyé, il vous en sera remis un autre plus grand en échange.



Atlas de la biodiversité



En 2022, la communauté de communes des Balcons du Dauphiné a été lauréate de l'appel à projets « ABC » ou « Atlas de la Biodiversité communale » et a obtenu un soutien financier de l'Office Français de la Biodiversité sur 2 ans pour réaliser des inventaires faunistiques et floristiques sur 20 communes du territoire. Ce projet d'envergure vise à acquérir et partager une meilleure connaissance de la biodiversité du territoire concerné afin de faire connaître, de préserver et de valoriser son patrimoine naturel. Il s'inscrit dans la continuité de l'engagement porté par l'intercommunalité en matière, notamment, de préservation de la biodiversité, de la ressource en eau et de la prise en considération des enjeux climatiques.

Dans le cadre de cet « ABC », les chauves-souris ont fait l'objet d'inventaires spécifiques afin de localiser les colonies et de connaître les espèces présentes sur le territoire.

Ces animaux discrets et difficiles à observer occupent fréquemment les caves, les combles, les greniers, les vieilles granges ou encore les cavités souterraines. Capables de se glisser dans de minuscules fissures, il n'est pas toujours évident de détecter leur présence. Néanmoins, plusieurs indices (cris, guano, traces d'urine, ...) peuvent constituer de bons indices.

Le travail d'inventaire mené par l'Association Porte de l'Isère Environnement (APIE), missionnée par les Balcons du Dauphiné depuis le printemps 2023, a déjà permis de détecter plusieurs colonies de reproduction de plusieurs espèces de chauves-souris : Petit rhinolophe, Grand rhinolophes ou encore d'Oreillards gris. Ces colonies sont notamment localisées dans des clochers d'églises et des granges de particuliers. En parallèle, des analyses acoustiques ont mis en évidence la présence d'un panel d'espèces intéressant, puisqu'une petite vingtaine d'espèces ont d'ores et déjà été identifiées sur le territoire.

Afin de poursuivre ce travail d'amélioration des connaissances sur la répartition de ces espèces timides et protégées, aujourd'hui largement menacées, l'APIE continue de rechercher les sites favorables pour leur hibernation et/ou leur reproduction sur le territoire de l'Isle Crémieu, jusqu'en juin 2024.

D'ici là, si vous avez des chauves-souris dans votre habitation ou dans une cavité sur votre terrain, vous pouvez directement contribuer à cet inventaire en participant à l'enquête : Enquête participative chauves-souris.

Les dérangements réguliers, surtout en période hivernale, peuvent être fatals à ces petits mammifères volants. Alors aidez-nous à les protéger en nous signalant leur présence !

Si vous trouvez un individu blessé ou que vous rencontrez des problèmes de cohabitation avec ces espèces, vous pouvez également contacter l'APIE par mail (sos.faune-sauvage@pie-asso.net) ou par téléphone au 04 74 95 71 21 ou au 06 56 68 57 60

Merci pour votre participation !





PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE



À LA RECHERCHE DES COLONIES DE CHAUVES-SOURIS SUR LES BALCONS DU DAUPHINÉ

Dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale, la communauté de communes des Balcons du Dauphiné lance une enquête afin de recenser les colonies de chauves-souris de son territoire.

Soyez un héros de la biodiversité en participant à notre enquête !

26 espèces de chauves-souris

parcourent le territoire des Balcons du Dauphiné



PARTICIPEZ EN SCANNANT LE QR CODE !



Association
Porte de l'Isère
Environnement

Atlas de la biodiversité suite

LE SAVIEZ-VOUS ?

LE SEUL MAMMIFÈRE À POUVOIR VOLER

Les chauves-souris, douées du vol actif, sont les seuls mammifères à avoir conquis l'espace aérien ! La spécificité de leurs ailes leur vaut d'appartenir à l'ordre des chiroptères (du grec keiro : main et pteron : aile)

Les ailes de ces petites reines de la nuit sont en réalité des mains modifiées constituées par une fine et souple membrane tendue entre leurs doigts ! De plus, elles ont cette incroyable faculté de « voir avec les oreilles ». Elles s'alimentent et s'orientent la nuit en utilisant les échos de leurs cris ultrasonores !

QUE MANGENT LES CHAUVES-SOURIS ?

Toutes strictement insectivores, nos chauves-souris européennes sillonnent le territoire la nuit à la recherche d'insectes pour se nourrir. Au menu ? Des moustiques, des insectes ravageurs de culture et autres parasites de l'Homme ! Pouvant consommer près de la moitié de leur poids en insectes, ces petits mammifères jouent un rôle écologique essentiel et sont de véritables indicateurs de la bonne santé d'un écosystème !

UN CYCLE ANNUEL

COMPLEXE

Le cycle annuel des chauves-souris de nos contrées est relativement complexe : il repose sur l'alternance des saisons et la disponibilité en insectes. Il est composé d'un repos hivernal de plusieurs mois, de périodes de transit, de mise-bas et de l'élevage des jeunes. Ainsi, sans une bonne connaissance des milieux utilisés (gîtes, territoires de chasse, colonies...), leur préservation peut se révéler particulièrement complexe !

MIEUX COMPRENDRE LES CHAUVES-SOURIS

DES MENACES VISIBLES SUR LEURS POPULATIONS

Sur le Nord-Isère, ce ne sont pas moins de 26 espèces qui parcourt notre territoire sur les 36 présentes en France ! Toutefois de multiples facteurs menacent leurs populations telle la disparition ou la modification de leurs gîtes, la transformation de leur domaine vital constitué des routes de vol et de terrains de chasse (disparition des zones humides, des haies, abandon du pâturage extensif, artificialisation, pollution lumineuse, développement éolien...), les dérangements, l'utilisation de produits chimiques (pesticides, antiparasitaires...), etc. En Europe, pratiquement toutes les populations de chauves-souris ont régressé et de nouvelles menaces continuent d'apparaître.

UNE NÉCESSITÉ DE PROTECTION DEPUIS 1976

En France, toutes les espèces de chauves-souris sont protégées depuis 1976. L'arrêté ministériel du 23 avril 2007, ainsi que son arrêté modificatif du 15 septembre 2012, protègent les espèces ainsi que leur habitat de reproduction et d'hibernation. En Europe, la directive européenne « Habitats-Faune-Flore » précise que toutes les espèces doivent bénéficier d'une protection stricte et dresse une liste des espèces dont la conservation nécessite la désignation d'un site Natura 2000 (Zones Spéciales de Conservation). Ainsi, certaines espèces de chauves-souris de notre territoire font partie des espèces ayant justifié la désignation du site Natura 2000 « L'Isle Crémieu ».

BESOIN DE PLUS D'INFORMATIONS ?

Si vous voulez en savoir plus sur ces belles dames de la nuit, rendez-vous sur le site internet de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné ou directement par mail !

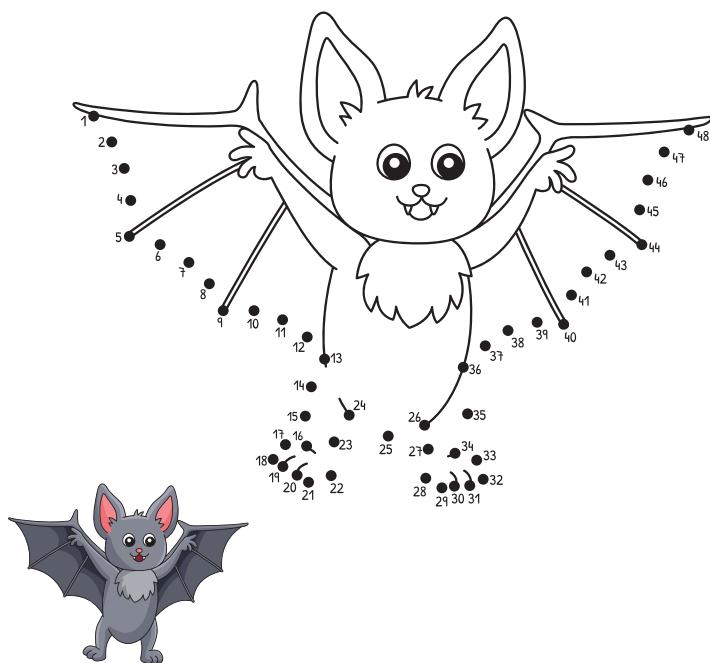
WWW.BALCONDUDAUPHINE.FR
ABC@BALCONDUDAUPHINE.FR



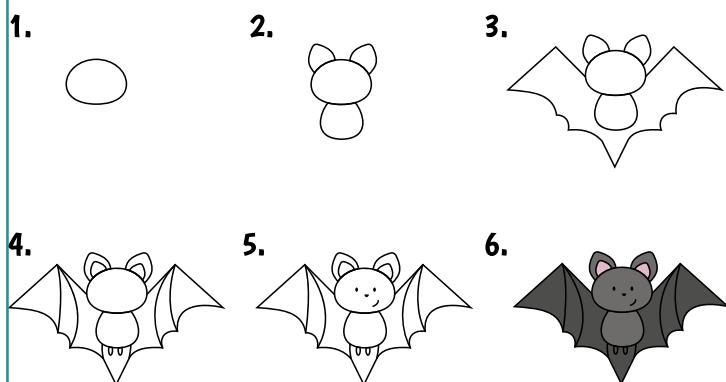
A noter sur votre agenda : une soirée « A la découverte des chauves-souris »
le mardi 10 septembre à 19h, RDV place de la mairie

Le coin des enfants

Relis les points



Apprend à dessiner une chauve-souris



À toi de jouer :

Combien a-t-il de chauve-souris ?
Entoure le bon chiffre.



1
2
4
3



3
5
4
6



1
2
4
3



Communauté de communes **Des Balcons du Dauphiné**



Une année pleine de défis et de coopérations au service de l'amélioration

Le travail sur le pacte financier, fiscal et de solidarité a rythmé l'année 2022-2023 des élus communautaires au service du territoire et de ses habitants. L'année 2024 verra le travail sur le schéma de mutualisation concrétisé et mis en œuvre.

.La signature en juillet 2023 d'une opération de revitalisation des territoires (ORT) pose une armature territoriale clairement établie autour des 6 polarités de bassins de services pour assurer les dynamiques engagées. Les prochaines étapes pour définir le bon endroit de déclinaisons des politiques publiques se dérouleront autour des autres polarités et villages.

Malgré un contexte anxiogène à bien des niveaux, nous maintenons le cap et mobilisons toutes nos forces pour développer notre territoire où il fait bon habiter, entreprendre, se divertir, et tout simplement vivre.

La coopération et la mutualisation entre la communauté de communes et les communes seront la clé de la réussite pour les Balcons du Dauphiné

Très bonne année 2024 à vous et vos proches.

Jean-Yves Brenier,
président la communauté de communes des Balcons du Dauphiné



Les Balcons, un territoire en action



En 2022, la communauté de communes des Balcons du Dauphiné se dotait d'un projet de territoire, articulé autour de cinq grands enjeux. (Accès aux services en milieu rural - Mobilité - Anticipation et adaptation au changement climatique - Préservation de la ressource en eau - Préservation de la biodiversité) Plus de quatorze politiques publiques ont ensuite été dégagées pour répondre à ces ambitions.

Presque une centaine d'actions sont et seront désormais déployées sur l'ensemble du territoire pour concrétiser cela sur le terrain. Elles concernent à la fois le quotidien immédiat des habitants et des entreprises de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné, mais aussi des projets ou des dispositifs structurants qui dessineront le territoire de demain.



DISPOSITIF SAVOIR NAGER

31 000

élèves accueillis à la piscine intercommunale de Morestel en 2022-2023

111

classes de primaires accueillies à la piscine intercommunale de Morestel

21

classes allant dans les piscines extérieures au territoire des Balcons du Dauphiné

Le transport en bus est financé par les Balcons du Dauphiné pour les 132 classes

QUELQUES CHIFFRES

Les enfants, une priorité aux Balcons



DISPOSITIF FAITES DES ARTS

5 186

enfants concernés par l'action Faites des Arts dans les écoles primaires pour l'année 2023-2024



CRÈCHES INTERCOMMUNALES

542

enfants accueillis entre janvier et octobre dans 11 crèches intercommunales



Des actions pour prévenir l'avenir



- Réalisation en cours des travaux sur le Serverin pour créer un gîte et des aménagements extérieurs pour accueillir des athlètes pour les JO 2024 ;
- Installation d'équipements vélo dans 20 communes dans le cadre d'un appel à projet touristique ;
- Pour améliorer la capacité épuratoire, lancement de réhabilitations de plusieurs stations d'épuration ;
- Réhabilitation des conduites d'adduction d'eau pour limiter les pertes et sécuriser la ressource en eau ;

- Mise en place d'un schéma directeur vélo avec 51 itinéraires en direction des polarités ;
- Végétalisation des extérieurs des crèches communautaires (déjà engagé)
- Lancement de la restauration du marais de Sarradin sur la commune de Bouvesse-Quirieu et entretien de la ripisylve dans le cadre de la compétence gestion des milieux aquatiques.

Des actions au service des habitants



- Gratuité pour les utilisateurs du dispositif de covoiturage actif « Covoit' ici » pendant trois mois à partir de mars 2024 ;
- Lancement d'une offre de covoiturage universel sur l'ensemble du territoire et d'une offre de location de vélo à assistance électrique (VAE) en 2024 ;
- Lancement d'un dispositif Biodiversité « ABC » permettant de recenser les espaces protégés, de faire des animations et des formations auprès des professionnels et des scolaires ;
- Travail à l'ouverture du lieu de vie à la disposition des habitants dans le bâtiment de Villemoirieu qui accueille notamment l'Espace France services et un espace de coworking ;

- Mise en service provisoire d'une maison de santé pluridisciplinaire à Morestel en 2024, tout en travaillant les études du projet de pôle enfance santé aux Avenières Veyrins Thuellin ;
- Lancement d'une résidence d'artistes sur la danse pour 3 ans avec la compagnie Lamento ;
- Création d'un portail de gestion citoyenne et de relation à l'usager pour 2024, permettant un accès centralisé à l'ensemble des services à la population.

Des actions

faites avec les communes



- Déploiement d'un appel à projets transitions et mobilités durables pour un montant de 2 millions d'€ bénéficiant aux projets communaux (ex : toilettes à lombricompostage, réalisation d'une maison pour tous, rénovation énergétique de locaux publics ou encore aide à la création d'un cheminement piétonnier respectueux de l'environnement...)
- Lancement d'un accompagnement des communes pour localiser les potentiels et permettre l'accélération du déploiement des énergies renouvelables (depuis fin 2023)
- Mise en place d'un service de secrétariat mobile pour les communes membres (depuis fin 2022)



LES BALCONS SUR LE PODIUM !

Avec 18 labellisations (17 communes + la communauté de communes), les Balcons du Dauphiné sont le 2^e territoire de l'Isère à compter autant de communes labellisées après la métropole de Grenoble.

Programme des animations à venir en début d'année 2024 sur le site internet : www.balconsdudauphine.fr

CENTRES DE LOISIRS

2 297 enfants accueillis entre janvier et octobre 2023 dans 12 centres de loisirs intercommunaux (mercredis et vacances compris)

En 2022, 1850 enfants étaient inscrits dans 10 structures









"Dans l'impasse et presque à la rue, je fis route vers Saint-Hilaire-de-Brens"

**S^T HILAIRE
DE BRENS**